

Public concerné

Dirigeant d'entreprise ayant un projet de construction de nouveaux locaux de travail ou d'un agrandissement.

Objectifs de la formation

- Situer votre responsabilité et votre rôle en matière de santé et sécurité au travail en tant que MOA de la phase projet à la réception de l'ouvrage de votre futur bâtiment
- Identifier les acteurs clés de l'acte de construire mobilisables au titre du devoir de conseil et leurs rôles
- Appréhender la nécessité d'analyser l'activité de travail réel pour définir les besoins et les traduire en exigences fonctionnelles et techniques pour l'utilisabilité des futurs locaux
- Indiquer les points clés d'un Programme
- Identifier les actions à mettre en œuvre en tant que MOA pour mieux acheter les prestations attendues
- Définir les points clés de la conception des lieux et des situations de travail (CLST) à intégrer dans un projet de construction

Contenu de la formation

- Enjeux et intérêts d'agir en prévention dans un projet de CLST
- Les principaux acteurs en prévention d'un projet de CLST
- Les actions à mettre en œuvre en tant que MOA pour intégrer la santé et sécurité au travail dans les différentes étapes d'un projet de CLST
- Les points clés de CLST

Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance entre des apports d'informations et des échanges de pratiques
- Travaux en groupe et sous-groupes

Durée

1 jour soit 7 heures

Validation

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires